



MELC 64 bd des Chasseurs
95800 Courdimanche

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 20 Novembre 2025

Après vérification des signatures sur la feuille de présence et des procurations fournies, le quorum est atteint avec 76 adhérents présents et 61 procurations, soit un total de 137 pouvoirs pour un effectif de 223. A noter la présence de deux personnes invitées, adhérentes de deux autres clubs affiliés à la FFSpT.

La présidente, Elisabeth Chabot, débute l'assemblée générale à 17h15 en souhaitant la bienvenue à tous et en les remerciant de leur présence.

Elle rappelle tout d'abord la composition du comité directeur en présentant ses membres, élus le 21 novembre 2024.

Présidente : Elisabeth Chabot	Vice-président : Bernard Decker
Secrétaire : Manuelle Thoumy	Secrétaire-adjointe : Myriam Malguid (excusée)
Trésorière : Patricia Thorat	Trésorier-adjoint : Jean Bonora

Membres du comité : Philippe Cecat, Sylvie Besnard et Brigitte Morgana.

1 - Rapport moral de la Présidente :

Actuellement le club compte 241 adhérents, contre 231 à la même période de 2024, nous connaissons une stabilisation du nombre des adhérents, mais pas de diminution alors que des adhérents anciens ont quitté le club pour des raisons de santé ou de départ en province. 18 de ces adhérents participent à une activité du club mais sont licenciés auprès d'autres clubs du Val d'Oise.

241 adhérents qui pratiquent de 1 à 7 activités, 50 % des adhérents pratiquant plus d'une activité. La moyenne d'âge, à 68,5 ans en 2024 augmente très légèrement à 69 ans pour 2025. Le club accueille, pour cette nouvelle saison, 66% de femmes en diminution par rapport à la saison précédente (68%), donc celle des hommes progresse en se situant à 34%, ce qui est une bonne chose. La proportion des Courdimanchois est en légère augmentation à 48% contre 46 % en 2024.

Notre club propose pour la saison 2025-2026, avec la création d'une activité « Jeux d'art et de créativité » 17 activités. Deux activités (neuron-activ' et yoga) comportent deux groupes. Toutes ces activités sont animées par plus d'une

vingtaine d'animateurs bénévoles et quatre animateurs rémunérés pour la gym, la zumba, le Pilates, le yoga et un animateur réalisant une prestation payante pour le tai-chi. L'organisation des activités se poursuit sur les mêmes bases que les saisons précédentes et sont coordonnées par les référentes ou référents désignés par le comité directeur.

Vous pouvez examiner sur la diapo indiquant la répartition des participants par activités, que pour la majorité des activités les effectifs sont relativement stables et atteignent les minima prévus pour leur maintien. Toutefois, le tai-chi poursuit la baisse de ses effectifs ce qui provoque un déficit dans le cadre de l'équilibre financier de cette activité et à terme pourrait nous amener à la suppression de cette dernière, d'autres activités comme le yoga nécessiteraient un plus grand nombre de participants pour trouver un équilibre financier satisfaisant. Cette saison la Zumba et le Pilates enregistrent une hausse importante du nombre de pratiquants, de même que l'activité cyclo. Les activités Neuron-activ', Mémoire dynamique et Pickleball sont complètes, nous avons même dû établir des listes d'attente. Pour Mémoire dynamique, la Mairie a répondu favorablement à notre demande d'attribution de salle pour l'ouverture d'un créneau pour un deuxième groupe, qui a débuté le 17 novembre.

Pour information, vous pouvez voir sur la slide suivante la répartition par activité des adhérents d'autres clubs.

Le comité directeur a le souci de maintenir l'ensemble des activités proposées. Cependant, nous suivons attentivement l'équilibre des comptes de chacune des activités, sachant, également, que les subventions que nous percevons sont importantes pour leur maintien. Notre saine gestion nous a permis, au fil des saisons, d'investir sur de nouvelles activités, qui permettent une diversification intéressante des propositions faites aux adhérents.

Comme chaque année, je me dois de rappeler que pour assurer un bon encadrement des activités, alléger les contraintes des animateurs et pourvoir aux départs éventuels, il est indispensable de trouver de nouveaux bénévoles et d'assurer une rotation des formations. Il est indispensable que des volontaires se fassent connaître auprès des référents.

Le club demeure bien intégré au sein de la commune, il est partie prenante pour des activités proposées par cette dernière, nous assurons systématiquement une participation aux réunions concernant le fonctionnement des associations, et une représentation aux manifestations officielles.

Grâce aux travaux de la commission tourisme composée de Mmes Malguid, Thoumy et Bonora et M Cecat, nous avons pu encore cette année, proposer un programme de sorties et de voyages. Le rapport d'activité, établi par Manuelle THOUMY, vous donnera le détail de ces dernières.

Notre site internet, très agréable à consulter, dont le suivi est assuré avec beaucoup de soin par Jean-Pierre THOUMY est largement consulté. Le comité de rédaction du journal CouliSSeS.Com, composé de Manuelle Thoumy, Marie-Pierre Blondel, Jean-Pierre Hulin et Myriam Malguid, continue de faire face au manque de propositions d'articles pour enrichir sa publication et n'a pu effectuer qu'une seule publication. Je lance un nouvel appel aux bonnes volontés.

Les finances du club sont saines, les documents établis par Patricia, secondée par Jean, vous ont été transmis avant la réunion, et devront être adoptés après leur présentation et l'intervention des vérificateurs des comptes.

Notre changement de fédération s'est passé sans difficultés et nous trouvons auprès de la « Fédération Française Sports pour Tous » une qualité de service que nous n'avions plus auprès de la FFRS. Nous avons pu le vérifier dans le cadre de la mise en œuvre des modalités d'inscription des adhérents. Evidemment cette transition à tout de même nécessité une forte implication de Myriam et Manu, mais dès l'année prochaine cette tâche devrait être simplifiée.

Nous ne rencontrons pas non plus de difficultés majeures dans le cadre du suivi de la formation des animateurs.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des membres du comité directeur pour leur très forte implication au service du bon fonctionnement du club.

Il convient aussi de saluer vivement le travail accompli par tous les animateurs bénévoles, sur qui reposent le dynamisme et l'excellente organisation de nos activités.

❖ Le rapport moral est voté à l'unanimité.

2 - Rapport d'activités (présenté par la secrétaire, Manuelle Thoumy) :

- Le forum des associations s'est tenu le 07 septembre 2024 : une dizaine de membres du CSSSC ont tenu le stand placé à l'extérieur du gymnase, avec une grande affluence le matin
- Les activités ont repris dès la semaine suivant le forum. A noter que:
 - L'activité pickleball démarrée en 2023 a augmenté son nombre de participants grâce à l'investissement du club en matériel nécessaire (filet, bandes, etc..). Deux tournois amicaux ont été organisés durant la saison.
 - Les deux créneaux de l'atelier photo ont été rassemblés en un seul (lundi 14h30- 16h30).
 - La deuxième séance de yoga du mardi matin a été maintenue de 10h à 11h.

- La convention entre le Club (section tir à l'arc) et la Mairie de Courdimanche, a été reconduite afin de faire découvrir cette discipline aux enfants des écoles (une dizaine de séances se sont déroulées en 2024-2025).
- Un séjour en Touraine-Val de Loire a été proposé du 09 au 13 septembre 2024 : 24 participants ont pu visiter les châteaux du Clos-Lucé, de Blois et de Chambord, ainsi que le musée du compagnonnage à Tours. Au programme étaient également prévues: une journée au zoo de Beauval ainsi qu'une balade fluviale sur la Loire.
- La journée des Virades de l'Espoir s'est déroulée le 28/09/2024 aux étangs de Cergy. Un certain nombre de bénévoles du Club se sont mobilisés, avec notamment le stand tir à l'arc.
- CouliSSeS. Com, le journal du club a vu son n°21 paraître en mars 2025.
- Une réunion des animateurs, référents et membres du comité directeur a été organisée le 5 mars 2025, avec la présence de la FFSpT, qui a pu répondre aux différentes questions.
- Une sortie à Beauvais a été proposée le samedi 24 mai 2025 (19 participants) : visite de la cathédrale, pique-nique au plan d'eau du Canada et découverte des jardins du peintre André Von Beek à St Paul.
- Un séjour « tir à l'arc » d'une semaine a été organisée à Doucier du 2 au 6 juin 2025 (13 participants).
- Réinscriptions anticipées pour l'année 2025-2026 : une permanence a été tenue par Myriam et moi-même le jeudi 26 juin après-midi.
- Un circuit en Norvège a été organisé via l'agence Salaün, du 09 au 16 juillet 2025. 25 personnes inscrites. Nous avons un car privatisé pour le groupe et étions accompagnés par une guide férue d'histoire et fan de randonnée. Le séjour s'est déroulé à la satisfaction de tous, avec un temps splendide peu courant dans ce pays.
- A noter que, à l'instar des activités extérieures, le pickleball a pu être proposé aux adhérents pendant les deux mois d'été (hormis une semaine) au sein du TCC.

La secrétaire présente ensuite la structure du site internet du Club, en précisant les différents accès aux données.

- ❖ Le rapport d'activités est voté à l'unanimité.

3 - Rapport financier (présenté par la trésorière, Patricia Thorat) :

Le bilan 2024/2025 ainsi que le budget prévisionnel 2025/2026 (en annexe au PV) ont été envoyés à tous les membres du club avant l'assemblée générale.

Bilan 2024-2025 :

La trésorière présente tout d'abord la situation de la trésorerie au 31 août 2025 (Compte Courant et Livret Bleu Association) puis détaille les principaux postes de dépenses et de recettes du bilan financier 2024-2025.

Max Calteau demande pourquoi on ne voit pas l'inscription dans le bilan, en sortie, des 10 000€ qui ont été versés sur le compte d'épargne. Il lui est répondu que la présentation du bilan financier est faite tous comptes confondus et qu'en conséquence il n'y a pas lieu de faire apparaître ce versement.

La trésorière indique que la situation financière du club est saine. Il est à noter que l'association doit ses activités et son dynamisme à l'engagement de 29 bénévoles, qui représentent 3454 heures de travail (soit un peu plus de 2 Equivalents Temps Plein).

Les vérificatrices aux comptes, Martine Sainlot et Léontine Djossouvi, déclarent avoir vérifié les comptes et attestent qu'ils sont exacts.

❖ Un vote à main levée est demandé à l'assemblée (article 22 de nos statuts) et le bilan 2024/2025 est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2025-2026 :

La secrétaire rappelle tout d'abord que les droits d'inscription au CSSSC et le montant des cotisations pour 2025-2026 ont été votés en AGE le 13 mai 2025. A noter que les montants n'ont pas été modifiés par rapport à l'année précédente. Une nouvelle activité a démarré en 2025 : l'atelier « jeux d'art et de créativité » dont le tarif a été fixé à 174€ (3*58€).

La trésorière présente le budget prévisionnel aux adhérents en mentionnant la valeur proposée pour les différents postes en charges et en produits.

❖ Après un vote à main levée, celui-ci est approuvé à l'unanimité (art 22).

Des vérificateurs aux comptes sont demandés pour l'année 2025-2026 (art 9 des statuts) : les candidatures de Martine Sainlot et Léontine Djossouvi sont acceptées.

4 - Point animation et formation

- Point animation : La secrétaire expose ensuite l'organisation des animations proposées par le club en présentant aux adhérents les animatrices et animateurs présents ainsi que les référents(es), et les coordonnateurs(trices).
- Point formation : La référente formation, Sylvie Besnard, présente le nouveau cursus de formation après le changement de fédération.

Elle insiste sur l'utilité d'avoir de nouveaux animateurs bénévoles.

Elle précise que le samedi 22 novembre, 10 animateurs vont suivre le PSC (Premiers Secours Citoyen) à Jouy le Moutier, certains d'entre eux pour la 1^{ère} fois, d'autres en renouvellement.

5 - Projets 2025-2026 (présentés par la secrétaire)

- Déjà réalisés :
 - Forum des associations le 06/09/2025 de 10h à 16h : une dizaine de membres du CSSSC étaient présents. On a constaté une baisse de fréquentation du public.
 - Les activités ont repris dès la semaine suivant le forum.
 - Le Club a investi dans un cinquième filet de pickleball, permettant ainsi à 20 personnes de jouer en même temps (28 inscrits à ce jour)
 - Une nouvelle activité a démarré fin septembre : l'atelier théâtre, dénommé « jeux d'art et de créativité », le jeudi de 10h à midi (11 inscrits à ce jour)
- Projets de sorties et séjours à venir :
 - La sortie à Vaux-le-Vicomte, programmée les 28 et 29 novembre, a dû être annulée.
 - Sortie théâtre : La pièce « Savantes!? » jouée par Bérengère, comédienne et marionnettiste
 - Représentation de fin d'année pour les adhérents de l'atelier « jeux d'art et de créativité », sans doute courant mai (date et lieu à confirmer). Thème « Les échos du rire » (représentation commune avec l'atelier du Foyer rural)
 - Une journée multi-activités **le jeudi 23 juin** dans la grande salle du gymnase Ste Apolline. Un grand nombre d'activités du Club y seront représentées et les adhérents auront la possibilité de s'essayer à des activités auxquelles ils ne sont pas inscrits.

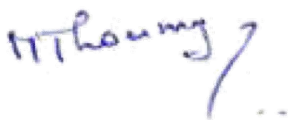
- **Dernière minute** : Participation au Téléthon, en association avec le TCC le samedi 6 décembre 2025 de 15h à 19h : tournoi amical de pickleball.
- Un séjour spécial « randonnée » est organisé du **04 au 08 mai 2026** à Bayeux (Calvados). Philippe Cecat rappelle que les informations ont été envoyées à tous les randonneurs-euses du Club ; nous avons recueilli 21 inscriptions. Des randonnées à la journée et des marches à la demi-journée seront proposées ainsi que plusieurs visites de sites l'après-midi.
- A l'étude : Une croisière fluviale sur le Danube ou un circuit dans un pays des Balkans (Croatie, Montenegro...).
- Un séjour dans le Limousin sera proposé du **14 au 18 septembre 2026**. Chantal Bonora détaille le programme mis en place pour ce séjour avec les principaux sites visités : Limoges avec sa gare, St Junien et sa ganterie, la collégiale de St Léonard de Noblat, les thermes de Chassenon, le château de Rochechouart...)

6 - Questions diverses

Aucune question n'est émise par les adhérents présents.

La Présidente clôt l'assemblée générale et convie l'assistance à partager ensemble le verre de l'amitié.

La Secrétaire



La Présidente

